



**AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE**  
**SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS**  
**- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -**  
**Semaine du 30 mars au 3 avril 2020**

Tunisie :

- *Le conseil de sécurité nationale a décidé le 31 mars 2020 de prolonger de deux semaines le confinement total en Tunisie ; le Chef de gouvernement a annoncé le 2 avril 2020 de nouvelles mesures pour limiter les conséquences de la crise du Covid-19 en Tunisie, soit un plan de sauvetage de 3 Mds TND ; la Banque Centrale de Tunisie a annoncé le 1<sup>e</sup> avril 2020 de nouvelles mesures exceptionnelles.*
- *La BERD, l'UE et les banques tunisiennes ont mobilisé des fonds pour lutter contre le coronavirus en Tunisie.*
- *L'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE) a publié le 1<sup>er</sup> avril 2020 une enquête relative à l'évaluation que les entreprises tunisiennes font de l'impact de la crise du covid-19 sur leur activité.*
- *Le déficit courant était limité à -1,0% du PIB sur les 2 premiers mois de 2020 (contre -1,4% sur la même période en 2019).*

Libye :

- *Les gouvernements de l'Ouest et de l'Est ont annoncé de nouvelles mesures pour lutter contre la propagation du Covid-19 en Libye.*
- *Le Chef du Conseil présidentiel M. Al-Sarraj a appelé à l'unification de la Banque centrale de Libye (BCL). La BCL (Ouest) a qualifié cette déclaration d'unilatérale, et la Banque centrale de l'Est a ensuite appelé à la suspension du gouverneur de la BCL.*
- *Les pertes dues à la fermeture des installations pétrolières ont dépassé 3,9 Mds USD le 1<sup>e</sup> avril 2020 ; la National Oil Corporation (NOC) a annoncé avoir reçu du matériel médical pour faire face au développement du Covid-19 en Libye.*

**TUNISIE**

- *Le conseil de sécurité nationale a décidé le 31 mars 2020 de prolonger de deux semaines le confinement total en Tunisie ; le Chef de gouvernement a annoncé le 2 avril 2020 de nouvelles mesures pour limiter les conséquences de la crise du Covid-19 en Tunisie, soit un plan de sauvetage de 3 Mds TND ; la Banque Centrale de Tunisie a annoncé le 1<sup>e</sup> avril 2020 de nouvelles mesures exceptionnelles.*

Alors que 455 cas de contamination au coronavirus et 14 décès ont été confirmés en Tunisie au 1<sup>e</sup> avril 2020 selon le ministère de la santé, le conseil de sécurité nationale, réuni le 31 mars 2020 et présidé par M. Kais Saïed, Président de la République tunisienne, a décidé de prolonger de deux semaines le confinement total en Tunisie. Entré en vigueur le 22 mars 2020, le confinement total devait initialement prendre fin le 4 avril 2020. Le Chef de gouvernement de la Tunisie M. Elyes Fakhfakh a annoncé lors d'un entretien télévisé le 2 avril 2020 que 3 Mds TND seront débloqués pour limiter les conséquences de la crise du covid-19 en Tunisie, soit 500 M TND de plus que prévu initialement (plan de sauvetage initial de 2,5 Mds TND pour soutenir les entreprises, cf. brèves DG Trésor de la semaine dernière). En particulier, M. Fakhfakh a annoncé que 100 M TND supplémentaires seront alloués pour des aides sociales (en plus des précédents 150 M TND déjà annoncés), et 100 M TND supplémentaires seront alloués pour soutenir les salariés en chômage technique, les artisans et les entreprises (en plus des 300 M TND déjà annoncés). Les salariés en chômage technique recevront jusqu'à 200 TND par mois, tandis que les retraités qui touchent une pension ≤ 180 TND bénéficieront d'une aide de 100 TND par mois. Par ailleurs, les familles démunies et celles ayant une personne handicapée à charge vont bénéficier de 200 TND d'aides sociales, qui seront distribuées à partir du 3 avril 2020. Le Chef de gouvernement a mentionné que le plan de sauvetage pourra être financé jusqu'aux 2/3 par des fonds étrangers (soit 2 Mds TND). En outre, le budget de l'État sera restructuré pour pouvoir financer le plan de sauvetage. Enfin, il a appelé « ceux qui peuvent encore donner à donner plus ». Le chef du gouvernement a également annoncé l'arrivée de 400 000 tests rapides d'ici le 10 avril 2020 (taux de fiabilité de 70 à 80%). Ces tests seront effectués sur le corps médical, le personnel sécuritaire et les foyers de contamination. Enfin, concernant la pénurie de produits observée dans les commerces (notamment la farine, la semoule et l'huile subventionnée), M. Fakhfakh a déclaré qu'une plus grande quantité de semoule a été injectée sur le marché (+60%), et a assuré que les sanctions seront très sévères contre les spéculateurs. Les contrôles effectués par le ministère du commerce auraient notamment permis de saisir 134 tonnes de produits alimentaires sensibles (semoule, farine, sucre, pâte alimentaire, etc.).

La Banque centrale de Tunisie (BCT) a annoncé le 1<sup>e</sup> avril 2020 une [nouvelle série de mesures exceptionnelles](#) : i/ En vertu de la [circulaire n°2020-08](#), le report par les banques des tombées des crédits échues du 1<sup>e</sup> mars 2020 à fin septembre 2020 est étendu aux clients dont le revenu mensuel net dépasse 1 000 TND (prévu initialement uniquement pour les clients dont le revenu est <1 000 TND par la [circulaire n°2020-07](#)) ; ii/ En vertu de la [circulaire n°2020-09](#), les frais de séjour à l'étranger pour scolarité et formation professionnelle au titre des mois de mai et juin 2020 seront transférés par anticipation pour permettre aux étudiants à l'étranger de subvenir à leurs besoins en frais de séjour suite aux décisions de confinement adoptées par plusieurs pays étrangers ; iii/ La BCT autorise les banques et établissements financiers qui ne peuvent pas organiser leurs assemblées générales ordinaires à les reporter au-delà du délai légal fixé au 30 avril 2020. Par ailleurs, afin de préserver la stabilité financière, la BCT a appelé les banques et les établissements financiers à suspendre toute mesure de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2019 et à s'abstenir d'effectuer toute opération de rachat de leurs propres actions. Ces mesures ont été accueillies négativement par la Bourse de Tunisie, le Tunindex ayant chuté de -2,3% le 2 avril, rompant avec trois séances à la hausse.

- *La BERD, l'Union européenne et les banques tunisiennes ont mobilisé des fonds pour lutter contre le coronavirus en Tunisie.*

M. Antoine Sallé de Chou, chef du bureau de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD) à Tunis, a annoncé mardi 31 mars 2020 que le conseil d'administration (CA) de la BERD a décidé d'octroyer une allocation de 400 M EUR à la Tunisie pour l'aider à faire face aux conséquences économiques du Covid-19. Plus en détail, près de 150 M EUR seront affectés aux institutions financières et aux PME en Tunisie, tandis que 250 M EUR seront alloués à des institutions et entreprises publiques, dont la Société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG). La BERD offrira en outre une assistance technique aux entreprises (mise en place du télétravail, etc.). Par ailleurs, M. Patrice Bergamini, Ambassadeur de l'Union européenne (UE) en Tunisie, a annoncé le 28 mars 2020 que l'UE a accordé un appui budgétaire sous forme de dons de 250 M EUR pour limiter les conséquences socio-économiques du Covid-19 en Tunisie. L'UE a également décidé de renforcer le programme « Santé / Essaha Aziza » en cours, « en triplant les fonds (dons) qui lui sont alloués, lesquels passeront de 20 M EUR sur 13 gouvernorats à 60 M EUR pour tous les gouvernorats ». Enfin, [selon un communiqué de l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers \(APTBEF\) daté du 27 mars 2020](#), les banques tunisiennes auraient contribué à hauteur de 112 M TND à un fonds de solidarité (dont l'ATPBEF est l'initiatrice) dans le cadre de la lutte nationale contre la pandémie du Covid-19. Fin mars 2020, les principales banques s'étaient engagées sur les montants suivants : BIAT (15 M TND), BNA (12 M TND), STB (12 M TND), Attijari Bank

(11,75 M TND), BH (11,4 M TND), Amen Bank (11,4 M TND), UIB (11,2 M TND), BT (10 M TND), UBCI (7 M TND), Tunisian International Bank (4 M TND), ATB (3 M TND), Zitouna (600 000 TND), BTL (200 000 TND).

- *L'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE) a publié le 1<sup>er</sup> avril 2020 une enquête relative à l'évaluation que les entreprises tunisiennes font de l'impact de la crise du covid-19 sur leur activité.*

L'IACE, think tank basé à Tunis, a publié le 1<sup>er</sup> avril 2020 une enquête mettant en exergue les difficultés économiques et organisationnelles que rencontrent les entreprises tunisiennes durant la crise du Covid-19. Les résultats de l'enquête indiquent que 96% des chefs d'entreprises prévoient une diminution de leur chiffre d'affaires, notamment dans les secteurs des services aux particuliers et du commerce (respectivement -70% et -62% en moyenne selon leurs estimations). Dans l'ensemble des secteurs, les entreprises prévoient une baisse de la demande qui leur est adressée (notamment -52% dans les services aux entreprises, -44% dans l'industrie, -40% dans les services aux particuliers et -30% dans le bâtiment). 44% des commandes d'exportations ont été annulées. La majorité des chefs d'entreprise anticipent également une baisse des approvisionnements auprès des fournisseurs. La baisse atteindrait selon eux -48% dans les services aux entreprises et 27% dans l'industrie en moyenne. La perturbation des chaînes d'approvisionnement, qui affecte 80% des entreprises, aura un impact en particulier dans le secteur de l'industrie et du commerce. Les autres conséquences négatives décrites par les chefs d'entreprises sont principalement les tensions sur la trésorerie, le chômage partiel (plus de 60% d'entre-eux évoquant une forte probabilité d'y recourir), le risque de fermeture et le report des investissements. Dans ce contexte, la politique salariale varie selon la taille de l'entreprise : si 93% des grandes entreprises et 87% des moyennes entreprises ont prévu de maintenir les salaires inchangés, ce ne serait le cas que de 44% des petites entreprises. La baisse des salaires serait particulièrement élevée dans les petites entreprises : 31% d'entre-elles ne verseraient que la moitié du salaire et 25% octroieraient moins de la moitié du salaire. *In fine*, une écrasante majorité du tissu entrepreneurial craint un impact négatif sur les 12 mois à venir (les petites entreprises à 93%, les moyennes à 83% et les grandes à 86%). En conséquence, plus de 88% des dirigeants d'entreprise déclarent compter faire appel aux dispositifs de soutien au secteur privé. Les mesures d'accompagnement dont ils souhaiteraient bénéficier sont, par ordre de priorité, i/ la flexibilité des autorités fiscales et financières, ii/ l'étalement de dettes bancaires et iii/ la réduction des cotisations patronales et sociales.

- *Le déficit courant était limité à -1,0% du PIB sur les 2 premiers mois de 2020 (contre -1,4% sur la même période en 2019).*

La BCT a publié le 30 mars 2020 son périodique sur les [évolutions économiques et monétaires](#). Selon la BCT, le solde courant sur les 2 premiers mois de l'année 2020 était déficitaire à hauteur de -1,0% du PIB (soit 1,23 Md TND), contre -1,4% du PIB sur la même période en 2019. Cette baisse du déficit courant résulte à la fois de la hausse de l'excédent de la balance des services (notamment grâce à la hausse de +27,5% en g.a. des recettes touristiques, à 723 M TND sur les deux premiers mois de 2020), de la hausse des revenus des facteurs et des transferts courants (notamment la hausse des revenus du travail de +12,5% en g.a. à 793 M TND fin février 2020), et de la réduction du déficit commercial (-5,8% en g.a. à -2,3 Mds TND fin février 2020). L'amélioration du solde courant a contribué à la reconstitution du stock de réserves de change (+43,1% sur un an à 20,1 Mds TND au 1<sup>er</sup> avril 2020, soit 118 jours d'importation, bien au-dessus du ratio d'adéquation du FMI, s'élevant à 90 jours d'importation). Si l'agrégat monétaire M3 continue de progresser rapidement (+10,0% en janvier 2020 en g.a., après +8,4% en décembre 2019 en g.a.), la décélération de la croissance des crédits à l'économie débutée en mars 2018 se confirme (+3,0% en janvier 2020 en g.a., contre +13,3% en février 2018 en g.a.), en lien avec le durcissement de la politique monétaire de la BCT. La baisse du volume de refinancement des banques s'est poursuivie en février 2020 (10,8 Mds TND, après avoir franchi la barre des 16 Mds TND un an auparavant). Le taux du marché monétaire (TMM) était légèrement orienté à la hausse (taux moyen de 7,84% en février 2020 après 7,81% en janvier 2020), mais a depuis baissé à 6,8% au 3 mars 2020, suite à la décision de la BCT de diminuer son taux directeur de 100 points de base à 6,75%.

## LIBYE

- *Les gouvernements de l'Ouest et de l'Est ont annoncé de nouvelles mesures pour lutter contre la propagation du Covid-19 en Libye.*

10 cas de contamination au Covid-19 et un premier décès ont été confirmés par le Centre national de lutte contre les maladies en Libye au 3 avril 2020, un chiffre probablement sous-estimé en raison de l'incapacité des institutions libyennes à détecter les infections selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui a par ailleurs classé la Libye parmi les pays à haut risque pour le coronavirus. Dans ce contexte, de nouvelles mesures ont été adoptées par les gouvernements de l'Ouest et de l'Est. A l'Ouest, le Conseil présidentiel a étendu la période du couvre-feu de 14h à 7h (précédemment de 18h à 6h), et a décidé le 31 mars 2020 d'allouer 75 M LYD à 119 municipalités et conseils locaux de l'ensemble du pays pour lutter contre la pandémie. Les municipalités de Tripoli et Zuwara ont rejeté les allocations du gouvernement et ont annoncé qu'elles mettaient en place des fonds de dons pour faire face à la pandémie. La municipalité de Tripoli a annoncé que le montant était trop faible et était arrivé trop tard, tandis que la municipalité de Zuwara remet en cause le montant de son allocation. Le président du Haut Conseil d'État, M. Khaled Al-Mishri, a appelé M. Al-Sarraj à fournir aux municipalités, sous le contrôle du maréchal Haftar, un soutien en nature plutôt qu'une aide monétaire. Le ministère de la Santé a par ailleurs annoncé le transfert de tous les pouvoirs liés à la supervision des services de santé aux municipalités. A l'Est, les mesures du couvre-feu et de restriction des déplacements ont été prolongées jusqu'au 8 avril 2020. La Banque centrale de Baïda a annoncé un transfert de 300 M LYD pour lutter contre le covid-19 en Libye.

- *Le Chef du Conseil présidentiel M. Al-Sarraj a appelé à l'unification de la Banque centrale de Libye (BCL). La BCL (Ouest) a qualifié cette déclaration d'unilatérale, et la Banque centrale de l'Est a ensuite appelé à la suspension du gouverneur de la BCL.*

Le 2 avril 2020, le chef du Conseil présidentiel M. Fayez Al-Sarraj a appelé la Banque centrale de Libye (BCL) à participer à une réunion d'urgence en vue de prendre les mesures nécessaires pour l'unification de la BCL, exhortant la Mission d'Appui des Nations Unies en Libye à soutenir cette procédure. M. Al-Sarraj a dénoncé le comportement du gouverneur de la BCL, M. Al-Kabir, mettant en cause le retard dans le versement des salaires, ce qui a eu un impact considérable sur les revenus des citoyens libyens, et l'accusant d'ingérence dans la politique économique de l'État. La BCL a réagi en publiant un [communiqué](#) le 3 avril 2020, qualifiant la déclaration de M. Al-Sarraj « d'unilatérale ». La Banque centrale de Baïda (Est) a ensuite appelé à une réunion d'urgence du CA et à la suspension du Gouverneur de la BCL.

- *Les pertes dues à la fermeture des installations pétrolières ont dépassé 3,9 Mds USD le 1<sup>er</sup> avril 2020 ; la National Oil Corporation (NOC) a annoncé avoir reçu du matériel médical pour faire face au développement du Covid-19 en Libye.*

[Selon un bulletin officiel de la Compagnie pétrolière nationale libyenne](#) (National Oil Corporation - NOC), les pertes financières depuis le 17 janvier 2020, liées à la fermeture des installations pétrolières, ont dépassé 3,9 Mds USD le 1<sup>er</sup> avril 2020. La production journalière de pétrole était limitée à 92 731 barils le 1<sup>er</sup> avril 2020. La NOC a également annoncé avoir reçu le 2 avril 2020 la première expédition de matériel médical pour faire face au développement du Covid-19.